

DECRET N°71-247 du 6 décembre 1971

Portant nomination du Directeur Général
de la SOFITEK (Société des
Fibres et Textiles).--

==

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

- VU la déclaration du 30 Avril 1970 instituant un Conseil
Présidentiel ;
VU l'ordonnance n° 70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du
Conseil Présidentiel ;
VU le décret n° 70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du
Gouvernement et le décret N°71-149 du 4 août 1971 ;
VU le décret n° 71-133/CP/LEP du 7 Juillet 1971 autorisant la
création de la Société des Fibres Textiles (SOFITEK) ;
SUR proposition du Ministre de l'Economie et du Plan ;

Le Conseil des Ministres entendu.

D E C R E T :

Article 1er : Monsieur Gabriel TADOFOU, Ingénieur Agronome,
Administrateur, est nommé Directeur Général de la SOFITEK
(Société des Fibres Textiles).

Article 2 : Le Ministre de l'Economie et du Plan est chargé
de l'exécution du présent décret qui a effet à compter de la
date de prise de fonction de l'intéressé et qui sera publié et com-
munié partout où besoin sera.

Fait à COTONGOU, le 6 décembre 1971

Par le CONSEIL PRESIDENTIEL,

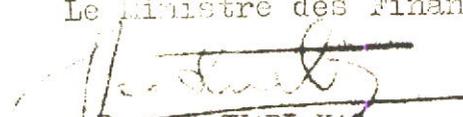

Justin AHOUMEDGUE TOFFRIN


Sourou-MIGAN APITHY./--

Le Ministre de l'Economie et du Plan,

Le Ministre des Finances


Maître Joseph KEMO./--


Pascal CHABI KAO

Ampliations : PCP 6 - MCP 4 - SC 6 - LEP 4 - Ministères 12 - MC 2
Intéressé 1 - IAA-DCCT-DN-IGT-Gde Chanc.--JORD 6 - DB-
CF-DC--Solde 4 - Trésor 4 - DI 8 - DFP + S/dtions 6 -
- DEP-DGAJL - Dtion Stat.6. SOFITEK 4.